



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la
Municipalité de Saint-Georges-de Clarenceville

Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville
Province de Québec

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1 août 2018 à 19h00

- 1- Désignation d'une secrétaire d'assemblée
- 2- Fin d'emploi de M. Charles Whissell
- 3- Nomination du Directeur général par intérim
- 4- Nomination du directeur général adjoint (DGA) par intérim
- 5- Autorisations du DG par intérim
- 6- Budget, désignation des responsables, contrats à l'interaction et autorisations pour l'activité du Clarfest 2018
- 7- Dépôt pour l'achat de l'ambulance
- 8- Création d'un comité Parcs, espaces verts et terrains de jeux et consultation des citoyens Parc Desranleau et Parc des Loisirs
- 9- Période de question
- 10- Fermeture d'assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Georges-de Clarenceville

Procès-verbal d'une assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, tenue le 1^{er} jour du mois de août 2018, au 1350 du chemin Middle, 19h, formant quorum sous la présidence de madame Renée Rouleau, mairesse, et à laquelle session sont présentes les personnes suivantes:

Messieurs les conseillers Gérald Grenon, Serge Beaudoin, et David Adams;

Absence motivée : Mme Lyne Côté, Mme Karine Beaudin, M. Chad Whittaker

Également présent, la secrétaire par intérim Mme Francine Richard.

Constatation : L'avis de convocation a été produit aux membres du conseil le dimanche 29 juillet 2018

A-2018-08-159 INTRODUCTION

Ouverture de l'assemblée

Acceptation de l'ordre du jour

Proposé par : M. David Adams

Appuyé par : M. Gérald Grenon

Et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit accepté sans ajout.

1- 2018-08-160 DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT : l'absence de M. Charles Whissell a titre de secrétaire

CONSIDÉRANT : Qu'une secrétaire est requise par la loi

EN CONSÉQUENCE :

Proposé par : M. Serge Beaudoin

Appuyé par : M. David Adams

Et résolu à l'unanimité

Que Mme Francine Richard soit nommée secrétaire d'assemblée

2- 2018-08-161 FIN D'EMPLOI DE M. CHARLES WHISSELL

CONSIDÉRANT : Que la municipalité et M. Charles Whissell souhaite mettre fin au contrat d'embauche de M. Charles Whissell



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Georges-de Clarenceville

CONSIDÉRANT : que la municipalité souhaite s'assurer que les modalités de son départ soient conformes aux normes applicables en pareille matière;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par : M. David Adams

Appuyé par : M. Serge Beaudoin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité autorise Mme Renée Rouleau mairesse à signer tout document relatif au départ de M. Charles Whissell;

QUE le conseil autorise la municipalité à l'affectation des montants requis au surplus, le cas échéant.

3- 2018-08-162 NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT : l'urgence pour la municipalité d'avoir un Directeur Général

CONSIDÉRANT : les services offert par la FQM afin de trouver un DG temporaire rapidement

En conséquence :

Proposé par : M. Gérald Grenon

Appuyé par : M. Serge Beaudoin

Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville procède à l'embauche de M. Paul Langlois à titre de directeur général par intérim;

QUE la mairesse soit autorisée, au nom de la municipalité, à signer tout document officiel relatif à l'embauche de M. Langlois;

QUE l'entrée en fonction de M. Langlois aura lieu, au plus tard, le mardi 7 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT PAR INTÉRIM

SUJET RETIRÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la
Municipalité de Saint-Georges-de Clarenceville

5- 2018-08-163 AUTORISATION DU DG PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT : Que le Directeur Général a besoin de certaine autorisation
nécessaire à son travail;

En conséquence :

Proposé par : M. David Adams

Appuyé par : M. Gérald Grenon

Il est résolu, à l'unanimité;

QUÉ la municipalité mandate M. Paul Langlois d'exercer tous les devoirs
de la charge de ce poste, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et
sous les mêmes obligations et pénalités.

6- 2018-08-164 BUDGET ACCORDÉ AU LOISIR POUR LE CLARFEST 2018

CONSIDÉRANT : Que le Comité des loisirs a besoin d'un budget afin de se
procurer certains-effets nécessaire.

Proposé par : M. David Adams

Appuyé par : M. Serge Beaudoin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil autorise un montant de \$ 6,000.00 afin de faire le
nécessaire au bon fonctionnement du Clarfest.

7- 2018-08-165 DÉPÔT POUR L'ACHAT DE L'AMBULANCE

SUJET REPORTÉ

8- CRÉATION D'UN COMITÉ PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX ET
CONSULTATION DES CITOYENS PARC DESRANLEAU ET PARCS DES LOISIRS

SUJET REPORTÉ.

9- PÉRIODE DE QUESTION :

10- FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par : M. David Adams

Appuyé par : M. Serge Beaudoin

Que l'assemblée soit levée à 19h45

Renée Rouleau mairesse

Francine Richard sec. Par interim